

Rapport financier intermédiaire (non audité)

pour la période close le 28 février 2025

États de la situation financière (non audité) (en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024 (note 1)

	28 février 2025	31 août 2024
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	476 172	490 601
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	10 502	7 326
Intérêts à recevoir	600	577
Dividendes à recevoir	964	993
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	118	493
Montant à recevoir à l'émission de parts	187	18
Autres montants à recevoir	—	1
Actifs dérivés	47	438
Total de l'actif	488 590	500 447
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	118	654
Montant à payer au rachat de parts	180	7
Distributions à verser aux porteurs de parts rachetables	4	—
Passifs dérivés	423	41
Total du passif	725	702
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	487 865	499 745
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie Plus	4 681	4 633
Catégorie Plus T4	—	—
Catégorie Plus T6	495	579
Catégorie Plus-H	278	283
Catégorie Plus-H T4	—	—
Catégorie Plus-H T6	—	—
Catégorie Plus-F	11 245	11 468
Catégorie Plus-F T4	328	312
Catégorie Plus-F T6	382	366
Catégorie Plus-FH	1 625	1 756
Catégorie Plus-FH T4	—	—
Catégorie Plus-FH T6	—	—
Catégorie Plus-N	—	—
Catégorie Plus-N T4	—	—
Catégorie Plus-N T6	—	—
Catégorie Plus-NH	—	—
Catégorie Plus-NH T4	—	—
Catégorie Plus-NH T6	—	—
Catégorie O	242 098	256 858
Catégorie OH	31 758	31 031
Catégorie S	194 975	192 459
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (\$) (note 5)		
Catégorie Plus	13,07	12,27
Catégorie Plus T4	9,75	9,36
Catégorie Plus T6	8,49	8,19
Catégorie Plus-H	11,59	11,49
Catégorie Plus-H T4	8,10	8,37
Catégorie Plus-H T6	6,96	7,28
Catégorie Plus-F	12,96	12,26
Catégorie Plus-F T4	10,83	10,29
Catégorie Plus-F T6	9,29	8,91
Catégorie Plus-FH	11,62	11,62
Catégorie Plus-FH T4	8,44	8,61
Catégorie Plus-FH T6	7,07	7,30
Catégorie Plus-N	12,59	11,78
Catégorie Plus-N T4	10,68	10,19
Catégorie Plus-N T6	8,91	8,58

	28 février 2025	31 août 2024
Catégorie Plus-NH	11,04	11,00
Catégorie Plus-NH T4	8,46	8,65
Catégorie Plus-NH T6	7,15	7,46
Catégorie O	13,35	12,62
Catégorie OH	11,77	11,77
Catégorie S	13,18	12,47

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Mandat avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 28 février 2025 et 31 août 2024.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
28 février 2025	16 865	18 143
31 août 2024	15 762	16 730

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
28 février 2025	—	18 143	—	—
31 août 2024	—	16 730	—	—

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Mandat (note 1)

Le Mandat a été créé le 17 avril 2016 (la date de création).

Catégorie	Date de début des activités
Catégorie Plus	17 mai 2016
Catégorie Plus T4	31 mai 2016
Catégorie Plus T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-H	31 mai 2016
Catégorie Plus-H T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-H T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-F	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-FH	31 mai 2016
Catégorie Plus-FH T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-FH T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-N	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-NH	31 mai 2016
Catégorie Plus-NH T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-NH T6	31 mai 2016
Catégorie O	16 mai 2016
Catégorie OH	31 mai 2016
Catégorie S	18 mai 2016

Mandat privé d'actifs réels CIBC

États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre moyen de parts)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	28 février 2025	29 février 2024
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	1 303	2 085
Revenu de dividendes	7 917	6 713
Profit (perte) sur dérivés	(1 102)	76
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	19 656	(2 986)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	74	(40)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	9 271	14 701
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	37 119	20 549
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(21)	11
Revenu tiré du prêt de titres ±	26	24
Total des autres produits	5	35
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	837	875
Frais d'administration fixes ±±±	36	37
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	2	2
Coûts de transaction ±±±±	586	389
Retenues d'impôt (note 7)	672	697
Total des charges avant les renonciations/prises en charge	2 133	2 000
Renonciations / prises en charge par le gestionnaire	(425)	(435)
Total des charges après les renonciations/prises en charge	1 708	1 565
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	35 416	19 019
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie Plus	309	140
Catégorie Plus T4	—	—
Catégorie Plus T6	36	20
Catégorie Plus-H	3	5
Catégorie Plus-H T4	—	—
Catégorie Plus-H T6	—	—
Catégorie Plus-F	797	383
Catégorie Plus-F T4	22	10
Catégorie Plus-F T6	26	11
Catégorie Plus-FH	24	58
Catégorie Plus-FH T4	—	—
Catégorie Plus-FH T6	—	—
Catégorie Plus-N	—	1
Catégorie Plus-N T4	—	—
Catégorie Plus-N T6	—	—
Catégorie Plus-NH	—	—
Catégorie Plus-NH T4	—	—
Catégorie Plus-NH T6	—	—
Catégorie O	19 287	9 942
Catégorie OH	627	1 028
Catégorie S	14 285	7 421
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie (en milliers)		
Catégorie Plus	369	481
Catégorie Plus T4	—	—
Catégorie Plus T6	65	88
Catégorie Plus-H	25	32
Catégorie Plus-H T4	—	—
Catégorie Plus-H T6	—	—
Catégorie Plus-F	899	1 283
Catégorie Plus-F T4	30	30
Catégorie Plus-F T6	41	40
Catégorie Plus-FH	146	188
Catégorie Plus-FH T4	—	—
Catégorie Plus-FH T6	—	—
Catégorie Plus-N	—	5
Catégorie Plus-N T4	—	—
Catégorie Plus-N T6	—	—
Catégorie Plus-NH	—	—
Catégorie Plus-NH T4	—	—

	28 février 2025	29 février 2024
Catégorie Plus-NH T6	—	—
Catégorie O	20 123	22 173
Catégorie OH	2 653	2 816
Catégorie S	14 875	17 523
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions) (\$)		
Catégorie Plus	0,83	0,29
Catégorie Plus T4	0,58	0,20
Catégorie Plus T6	0,55	0,22
Catégorie Plus-H	0,11	0,13
Catégorie Plus-H T4	(0,10)	0,18
Catégorie Plus-H T6	(0,10)	0,18
Catégorie Plus-F	0,88	0,30
Catégorie Plus-F T4	0,74	0,32
Catégorie Plus-F T6	0,65	0,27
Catégorie Plus-FH	0,17	0,32
Catégorie Plus-FH T4	0,01	0,18
Catégorie Plus-FH T6	(0,02)	0,19
Catégorie Plus-N	0,80	0,37
Catégorie Plus-N T4	0,69	0,28
Catégorie Plus-N T6	0,58	0,24
Catégorie Plus-NH	0,04	0,22
Catégorie Plus-NH T4	(0,01)	0,19
Catégorie Plus-NH T6	(0,11)	0,22
Catégorie O	0,95	0,45
Catégorie OH	0,24	0,36
Catégorie S	0,97	0,43

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	28 février 2025	29 février 2024
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Revenu brut tiré du prêt de titres	34	32
Intérêts versés sur la garantie	—	—
Retenues d'impôt	—	—
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(8)	(8)
Revenu tiré du prêt de titres	26	24

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	2,05 %
Catégorie Plus T4	2,05 %
Catégorie Plus T6	2,05 %
Catégorie Plus-H	2,05 %
Catégorie Plus-H T4	2,05 %
Catégorie Plus-H T6	2,05 %
Catégorie Plus-F	1,05 %
Catégorie Plus-F T4	1,05 %
Catégorie Plus-F T6	1,05 %
Catégorie Plus-FH	1,05 %
Catégorie Plus-FH T4	1,05 %
Catégorie Plus-FH T6	1,05 %
Catégorie Plus-N	1,05 %
Catégorie Plus-N T4	1,05 %
Catégorie Plus-N T6	1,05 %
Catégorie Plus-NH	1,05 %
Catégorie Plus-NH T4	1,05 %
Catégorie Plus-NH T6	1,05 %
Catégorie O	0,00 %
Catégorie OH	0,00 %
Catégorie S	0,65 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

+++ Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	0,05 %
Catégorie Plus T4	0,05 %
Catégorie Plus T6	0,05 %
Catégorie Plus-H	0,05 %
Catégorie Plus-H T4	0,05 %
Catégorie Plus-H T6	0,05 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie Plus-F T4	0,03 %
Catégorie Plus-F T6	0,03 %
Catégorie Plus-FH	0,03 %
Catégorie Plus-FH T4	0,03 %
Catégorie Plus-FH T6	0,03 %
Catégorie Plus-N	0,03 %
Catégorie Plus-N T4	0,03 %
Catégorie Plus-N T6	0,03 %
Catégorie Plus-NH	0,03 %
Catégorie Plus-NH T4	0,03 %
Catégorie Plus-NH T6	0,03 %
Catégorie O	s. o.
Catégorie OH	s. o.
Catégorie S	0,03 %

++++ Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2025	2024
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	467	325
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	—	—
Payé à CIBC World Markets Corp.	—	—
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	77	77
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	—	—

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Mandat (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 étaient les suivants :

	2025	2024
(en milliers de dollars)	9	8

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie Plus T4		Parts de catégorie Plus T6		Parts de catégorie Plus-H	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	309	140	–	–	36	20	3	5
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(13)	–	–	–	(8)	(10)	–	–
Remboursement de capital	–	(4)	–	–	(7)	(11)	–	–
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(13)	(4)	–	–	(15)	(21)	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	62	358	–	–	–	6	3	3
Montant reçu au réinvestissement des distributions	13	4	–	–	2	4	–	–
Montant payé au rachat de parts	(323)	(946)	–	–	(107)	(62)	(11)	(84)
Total des transactions sur parts rachetables	(248)	(584)	–	–	(105)	(52)	(8)	(81)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	48	(448)	–	–	(84)	(53)	(5)	(76)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	4 633	5 445	–	–	579	699	283	367
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	4 681	4 997	–	–	495	646	278	291

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	378	505	–	–	71	91	25	36
Parts rachetables émises	4	33	–	–	–	1	–	1
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	1	–	–	–	–	1	–	–
	383	538	–	–	71	93	25	37
Parts rachetables rachetées	(25)	(88)	–	–	(13)	(8)	(1)	(9)
Solde à la fin de la période	358	450	–	–	58	85	24	28

	Parts de catégorie Plus-H T4		Parts de catégorie Plus-H T6		Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-F T4	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	–	–	–	–	797	383	22	10
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	–	–	–	–	(161)	(210)	(5)	(4)
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	(1)	(2)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	(161)	(210)	(6)	(6)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	–	–	–	–	501	818	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	148	187	–	–
Montant payé au rachat de parts	–	–	–	–	(1 508)	(4 333)	–	–
Total des transactions sur parts rachetables	–	–	–	–	(859)	(3 328)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	(223)	(3 155)	16	4
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	–	–	–	–	11 468	16 085	312	282
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	–	–	–	–	11 245	12 930	328	286

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	–	–	–	–	935	1 468	30	30
Parts rachetables émises	–	–	–	–	39	76	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	12	18	–	–
	–	–	–	–	986	1 562	30	30
Parts rachetables rachetées	–	–	–	–	(119)	(405)	–	–
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	867	1 157	30	30

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers de dollars) (suite)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	Parts de catégorie Plus-F T6		Parts de catégorie Plus-FH		Parts de catégorie Plus-FH T4		Parts de catégorie Plus-FH T6	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	26	11	24	58	—	—	—	—
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables \$								
Du revenu de placement net	(7)	(6)	(25)	(28)	—	—	—	—
Remboursement de capital	(4)	(4)	—	—	—	—	—	—
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(11)	(10)	(25)	(28)	—	—	—	—
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	—	2	14	70	—	—	—	—
Montant reçu au réinvestissement des distributions	1	—	17	19	—	—	—	—
Montant payé au rachat de parts	—	—	(161)	(324)	—	—	—	—
Total des transactions sur parts rachetables	1	2	(130)	(235)	—	—	—	—
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	16	3	(131)	(205)	—	—	—	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	366	324	1 756	2 065	—	—	—	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	382	327	1 625	1 860	—	—	—	—

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	41	40	151	198	—	—	—	—
Parts rachetables émises	—	—	1	6	—	—	—	—
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	—	—	2	2	—	—	—	—
	41	40	154	206	—	—	—	—
Parts rachetables rachetées	—	—	(14)	(31)	—	—	—	—
Solde à la fin de la période	41	40	140	175	—	—	—	—

	Parts de catégorie Plus-N		Parts de catégorie Plus-N T4		Parts de catégorie Plus-N T6		Parts de catégorie Plus-NH	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	—	1	—	—	—	—	—	—
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables \$								
Du revenu de placement net	—	(1)	—	—	—	—	—	—
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	—	(1)	—	—	—	—	—	—
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu au réinvestissement des distributions	—	1	—	—	—	—	—	—
Total des transactions sur parts rachetables	—	1	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	1	—	—	—	—	—	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	—	53	—	—	—	—	—	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	—	54	—	—	—	—	—	—

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	—	5	—	—	—	—	—	—
Parts rachetables émises	—	—	—	—	—	—	—	—
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	5	—	—	—	—	—	—
Parts rachetables rachetées	—	—	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de la période	—	5	—	—	—	—	—	—

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers de dollars) (suite)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	Parts de catégorie Plus-NH T4		Parts de catégorie Plus-NH T6		Parts de catégorie O		Parts de catégorie OH	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	–	–	–	–	19 287	9 942	627	1 028
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	–	–	–	–	(5 055)	(4 896)	(599)	(570)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	(5 055)	(4 896)	(599)	(570)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	–	–	–	–	15 003	18 765	2 128	8 234
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	5 008	4 851	594	565
Montant payé au rachat de parts	–	–	–	–	(49 003)	(37 225)	(2 023)	(10 422)
Total des transactions sur parts rachetables	–	–	–	–	(28 992)	(13 609)	699	(1 623)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	(14 760)	(8 563)	727	(1 165)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	–	–	–	–	256 858	256 634	31 031	30 418
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	–	–	–	–	242 098	248 071	31 758	29 253
Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)								
Aux 28 février 2025 et 29 février 2024								
Solde au début de la période	–	–	–	–	20 347	22 775	2 636	2 878
Parts rachetables émises	–	–	–	–	1 150	1 665	181	777
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	390	438	52	54
	–	–	–	–	21 887	24 878	2 869	3 709
Parts rachetables rachetées	–	–	–	–	(3 754)	(3 298)	(171)	(985)
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	18 133	21 580	2 698	2 724

	Parts de catégorie S	
	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	14 285	7 421
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	(3 407)	(3 472)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(3 407)	(3 472)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	2 725	2 382
Montant reçu au réinvestissement des distributions	3 407	3 472
Montant payé au rachat de parts	(14 494)	(19 770)
Total des transactions sur parts rachetables	(8 362)	(13 916)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 516	(9 967)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	192 459	202 178
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	194 975	192 211

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	15 434	18 172
Parts rachetables émises	212	212
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	269	318
	15 915	18 702
Parts rachetables rachetées	(1 126)	(1 769)
Solde à la fin de la période	14 789	16 933

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2024, le Mandat disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2034 à 2044
7 454	–

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	28 février 2025	29 février 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	35 416	19 019
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	21	(11)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(19 656)	2 986
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(9 271)	(14 701)
Achat de placements	(234 648)	(167 814)
Produits de la vente de placements	278 616	202 390
Intérêts à recevoir	(23)	77
Dividendes à recevoir	29	270
Autres montants à recevoir	1	—
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	50 485	42 216
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	20 267	29 817
Montant payé au rachat de parts	(67 457)	(72 377)
Distributions versées aux porteurs de parts	(98)	(116)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(47 288)	(42 676)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	3 197	(460)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(21)	11
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	7 326	13 668
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	10 502	13 219
Intérêts reçus	1 280	2 162
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	7 281	6 286

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien	42 802	1 763	1 727	
Enbridge Inc.	212 340	10 570	13 125	
Corporation TC Énergie	232 670	12 845	15 065	
		25 178	29 917	6,1 %
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		25 178	29 917	6,1 %
ACTIONS INTERNATIONALES				
¹ Australie (note 10)				
APA Group	603 548	3 936	3 999	
Dexus	272 307	1 784	1 789	
Goodman Group	89 656	2 397	2 520	
Scentre Group	1 243 768	4 139	3 763	
Stockland	1 169 049	5 248	5 342	
		17 504	17 413	3,6 %
³ Belgique (note 10)				
Warehouses De Pauw SCA	41 422	1 310	1 303	
		1 310	1 303	0,3 %
² Brésil (note 10)				
Equatorial Energia SA	378 285	2 588	2 790	
		2 588	2 790	0,6 %
Chine				
ENN Energy Holdings Ltd.	383 611	5 591	3 690	
		5 591	3 690	0,7 %
³ France (note 10)				
Covivio	23 354	1 840	1 844	
Gecina SA	12 441	1 668	1 691	
Getlink SE	221 431	5 095	5 307	
Vinci SA	71 733	9 912	11 960	
		18 515	20 802	4,2 %
³ Allemagne (note 10)				
Vonovia SE	117 752	5 251	5 293	
		5 251	5 293	1,1 %
⁵ Hong Kong (note 10)				
CK Asset Holdings Ltd.	566 746	3 391	3 564	
CLP Holdings Ltd.	358 433	3 727	4 297	
Link REIT	492 838	2 950	3 232	
		10 068	11 093	2,3 %
³ Italie (note 10)				
Italgas SPA	221 626	1 877	2 059	
		1 877	2 059	0,4 %
⁶ Japon (note 10)				
Comforia Residential REIT Inc.	358	1 035	924	
Invincible Investment Corp	2 927	1 767	1 800	
Japan Airport Terminal Co. Ltd.	81 650	4 221	3 508	
Kenedix Realty Investment Corp.	1 149	1 607	1 768	
LaSalle Logiport REIT	1 419	1 899	2 009	
Mitsui Fudosan Co. Ltd.	146 258	1 600	1 827	
Nippon Building Fund Inc.	762	888	911	
Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	112 420	5 151	5 625	
		18 168	18 372	3,7 %
⁷ Mexique (note 10)				
Grupo Aeroportuario del Pacífico SAB de CV	119 885	2 165	3 253	
		2 165	3 253	0,7 %
³ Pays-Bas (note 10)				
CTP NV	54 484	1 202	1 357	
Eurocommercial Properties NV	60 489	2 072	2 220	
Koninklijke Vopak NV	61 384	3 882	3 751	
		7 156	7 328	1,5 %
⁸ Nouvelle-Zélande (note 10)				
Auckland International Airport Ltd.	736 114	5 087	4 875	
		5 087	4 875	1,0 %

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
⁹ Singapour (note 10)				
CapitalLand Integrated Commercial Trust	879 248	1 856	1 855	
Keppel DC REIT	789 832	1 567	1 750	
Parkway Life REIT	221 611	904	899	
		4 327	4 504	0,9 %
³ Espagne (note 10)				
Cellnex Telecom SA	212 821	11 095	11 000	
Ferrovial SE	135 984	4 718	8 739	
Red Electrica Corp. SA	179 307	4 287	4 650	
		20 100	24 389	5,0 %
⁴ Royaume-Uni (note 10)				
Big Yellow Group PLC	102 891	2 144	1 739	
British Land Co. PLC (The)	910 489	6 704	5 972	
National Grid PLC	915 570	14 329	16 246	
Pennon Group PLC	519 903	4 354	3 962	
Severn Trent PLC	68 949	2 705	3 141	
		30 236	31 060	6,4 %
¹⁰ États-Unis (note 10)				
Énergie				
Cheniere Energy Inc.	46 824	8 140	15 483	
DT Midstream Inc.	35 428	3 842	4 925	
Targa Resources Corp.	46 356	3 861	13 529	
Williams Cos. Inc. (The)	179 994	8 980	15 150	
		24 823	49 087	10,1 %
Immobilier				
Agree Realty Corp.	14 373	1 219	1 535	
American Healthcare REIT Inc.	73 691	2 348	3 176	
American Tower Corp.	45 401	12 140	13 506	
AvalonBay Communities Inc.	20 833	6 435	6 817	
Boston Properties Inc.	49 995	5 076	5 130	
Brixmor Property Group Inc.	172 092	6 327	6 961	
Camden Property Trust	20 537	3 498	3 686	
Digital Realty Trust Inc.	15 956	3 267	3 609	
EastGroup Properties Inc.	10 309	2 644	2 727	
Equinix Inc.	10 035	10 690	13 133	
Essential Properties Realty Trust Inc.	110 832	4 245	5 246	
Extra Space Storage Inc.	26 452	5 660	5 838	
Getty Realty Corp.	54 135	2 460	2 459	
Healthpeak Properties Inc.	136 164	4 072	4 030	
National Retail Properties Inc.	60 066	3 483	3 689	
NexPoint Residential Trust Inc.	26 309	1 632	1 620	
Prologis Inc.	43 979	6 886	7 885	
Public Storage	4 970	2 323	2 183	
Regency Centers Corp.	43 879	3 703	4 869	
Rexford Industrial Realty Inc.	65 785	4 387	3 933	
SBA Communications Corp.	36 717	11 813	11 575	
Simon Property Group Inc.	24 037	5 457	6 471	
Sun Communities Inc.	9 400	1 590	1 852	
UMH Properties Inc.	101 576	2 743	2 782	
Veris Residential Inc.	5 658	128	139	
Welltower Inc.	55 314	9 374	12 285	
Xenia Hotels & Resorts Inc.	53 184	1 159	1 034	
		124 759	138 170	28,3 %
Services publics				
CenterPoint Energy Inc.	174 583	8 111	8 683	
CMS Energy Corp.	52 464	4 388	5 545	
Duke Energy Corp.	26 744	3 916	4 546	
Entergy Corp.	40 515	2 821	5 118	
NiSource Inc.	117 911	4 335	6 962	
PG&E Corp.	528 922	10 301	12 503	
Sempra Energy	109 190	10 737	11 305	
Xcel Energy Inc.	64 468	5 334	6 725	
		49 943	61 387	12,6 %
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES		199 525	248 644	51,0 %
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		349 468	406 868	83,4 %
TOTAL DES ACTIONS		374 646	436 785	89,5 %

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS CANADIENNES							
¹⁰ Obligations de sociétés (note 10)							
AltaGas Ltd.	7,20 %	2054/10/15	taux variable, rachetable, USD	30 000	41	44	
Baytex Energy Corp.	8,50 %	2030/04/30	rachetable, USD	70 000	94	104	
Bell Canada	2,15 %	2032/02/15	série US-5, rachetable, USD	150 000	165	181	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Bell Canada	6,88 %	2055/09/15	taux variable, convertible, rachetable, USD	88 000	126	128	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,20 %	2046/08/02	rachetable, USD	250 000	254	264	
Cascades Inc. / Cascades USA Inc.	5,38 %	2028/01/15	rachetable, USD	77 000	100	109	
Cenovus Energy Inc.	2,65 %	2032/01/15	rachetable, USD	145 000	163	178	
Emera Inc.	6,75 %	2076/06/15	série 2016-A, taux variable, convertible, rachetable, USD	190 000	256	278	
Enbridge Inc.	5,70 %	2033/03/08	rachetable, USD	60 000	83	89	
Enbridge Inc.	7,63 %	2083/01/15	taux variable, rachetable, USD	285 000	422	433	
GFL Environmental Inc.	3,50 %	2028/09/01	rachetable, USD	125 000	154	170	
MEG Energy Corp.	5,88 %	2029/02/01	rachetable, USD	165 000	215	236	
Methanex Corp.	5,25 %	2029/12/15	rachetable, USD	85 000	109	120	
NOVA Chemicals Corp.	8,50 %	2028/11/15	rachetable, USD	70 000	101	108	
NOVA Chemicals Corp.	7,00 %	2031/12/01	rachetable, USD	36 000	51	54	
Nutrien Ltd.	4,20 %	2029/04/01	rachetable, USD	155 000	203	220	
Corporation Parkland	4,50 %	2029/10/01	rachetable, USD	243 000	283	333	
Rogers Communications Inc.	3,80 %	2032/03/15	rachetable, USD	135 000	164	178	
Rogers Communications Inc.	5,25 %	2082/03/15	taux variable, rachetable, USD	150 000	185	212	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	7,50 %	2055/03/01	taux variable, convertible, rachetable, USD	135 000	186	201	
TELUS Corp.	3,40 %	2032/05/13	rachetable, USD	165 000	196	215	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,25 %	2028/05/15	rachetable, USD	60 000	79	86	
TransCanada Trust	5,88 %	2076/08/15	série 16-A, taux variable, rachetable, USD	40 000	57	58	
TransCanada Trust	5,60 %	2082/03/07	taux variable, rachetable, USD	150 000	198	205	
Vidéotron Ltée	5,70 %	2035/01/15	rachetable, USD	170 000	236	247	
					4 121	4 451	0,9 %
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES					4 121	4 451	0,9 %
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
¹⁰ Îles Caïmans (note 10)							
C&W Senior Finance Ltd.	9,00 %	2033/01/15	rachetable, USD	38 000	55	56	
Liberty Costa Rica Senior Secured Finance	10,88 %	2031/01/15	rachetable, USD	35 000	53	55	
Transocean Titan Financing Ltd.	8,38 %	2028/02/01	fonds d'amortissement, rachetable, USD	142 143	197	210	
					305	321	0,1 %
¹⁰ France (note 10)							
Altice France SA	5,50 %	2028/01/15	rachetable, USD	235 000	264	273	
Iliad Holding SAS	7,00 %	2028/10/15	rachetable, USD	35 000	51	51	
					315	324	0,1 %
¹⁰ Irlande (note 10)							
LCPR Senior Secured Financing Designated Activity Co.	6,75 %	2027/10/15	rachetable, USD	41 000	51	50	
LCPR Senior Secured Financing Designated Activity Co.	5,13 %	2029/07/15	rachetable, USD	75 000	86	82	
					137	132	0,0 %
¹⁰ Italie (note 10)							
Optics Bidco SPA	6,38 %	2033/11/15	série 2033, rachetable, USD	80 000	109	114	
					109	114	0,0 %
¹⁰ Luxembourg (note 10)							
Telecom Italia Capital SA	6,38 %	2033/11/15	série C, USD	75 000	95	108	
					95	108	0,0 %
¹⁰ Pays-Bas (note 10)							
Shell International Finance BV	6,38 %	2038/12/15	rachetable, USD	55 000	84	89	
Shell International Finance BV	3,00 %	2051/11/26	rachetable, USD	140 000	129	133	
UPC Broadband Finco BV	4,88 %	2031/07/15	rachetable, USD	165 000	200	223	
VZ Secured Financing BV	5,00 %	2032/01/15	rachetable, USD	42 000	47	54	
					460	499	0,1 %
¹⁰ Royaume-Uni (note 10)							
Virgin Media Secured Finance PLC	4,50 %	2030/08/15	rachetable, USD	295 000	343	380	
Zegona Finance PLC	8,63 %	2029/07/15	rachetable, USD	70 000	97	108	
					440	488	0,1 %
¹⁰ États-Unis (note 10)							
AES Corp. (The)	6,95 %	2055/07/15	taux variable, convertible, rachetable, USD	145 000	205	204	
American Assets Trust L.P.	6,15 %	2034/10/01	rachetable, USD	116 000	160	168	
American Electric Power Co. Inc.	7,05 %	2028/03/02	taux variable, rachetable, USD	35 000	48	52	
American Electric Power Co. Inc.	3,25 %	2050/03/01	rachetable, USD	230 000	218	221	
American Electric Power Co. Inc.	6,95 %	2054/12/15	taux variable, convertible, rachetable, USD	69 000	101	102	
American Homes 4 Rent L.P.	5,25 %	2035/03/15	rachetable, USD	135 000	189	194	
Americold Realty Operating Partnership L.P.	5,41 %	2034/09/12	rachetable, USD	105 000	142	149	
Antero Midstream Partners L.P. / Antero Midstream Finance Corp.	5,38 %	2029/06/15	rachetable, USD	235 000	293	335	
Antero Resources Corp.	5,38 %	2030/03/01	rachetable, USD	75 000	92	107	
Ascent Resources Utica Holdings LLC / ARU Finance Corp.	6,63 %	2032/10/15	rachetable, USD	75 000	109	110	
AT&T Inc.	1,65 %	2028/02/01	rachetable, USD	125 000	147	167	
AT&T Inc.	2,75 %	2031/06/01	rachetable, USD	135 000	166	173	
Baker Hughes Holdings LLC	5,13 %	2040/09/15	USD	125 000	167	178	
Barrick North America Finance LLC	5,75 %	2043/05/01	rachetable, USD	120 000	170	177	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Beazer Homes USA Inc.	7,50 %	2031/03/15	rachetable, USD	110 000	150	160	
BP Capital Markets America Inc.	2,94 %	2051/06/04	rachetable, USD	285 000	257	264	
Brandywine Operating Partnership L.P.	8,30 %	2028/03/15	coupon à taux croissant, rachetable, USD	10 000	15	15	
Brandywine Operating Partnership L.P.	8,88 %	2029/04/12	rachetable, USD	40 000	54	62	
Brightline East LLC	11,00 %	2030/01/31	rachetable, USD	10 000	14	13	
Buckeye Partners L.P.	4,13 %	2027/12/01	rachetable, USD	130 000	156	182	
Cable One Inc.	4,00 %	2030/11/15	rachetable, USD	95 000	108	112	
Cablevision Lightpath LLC	3,88 %	2027/09/15	rachetable, USD	137 000	164	189	
Cabot Corp.	5,00 %	2032/06/30	rachetable, USD	60 000	79	86	
Caesars Entertainment Inc.	7,00 %	2030/02/15	rachetable, USD	145 000	201	216	
Caesars Entertainment Inc.	6,50 %	2032/02/15	rachetable, USD	80 000	109	117	
Calpine Corp.	5,13 %	2028/03/15	rachetable, USD	145 000	177	207	
CBRE Services Inc.	5,50 %	2029/04/01	rachetable, USD	105 000	142	156	
CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corp.	6,38 %	2029/09/01	rachetable, USD	10 000	14	15	
CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corp.	4,75 %	2030/03/01	rachetable, USD	395 000	471	532	
Cedar Fair L.P. / Canada's Wonderland Co. / Magnum Management Corp. / Millennium Operations LLC	6,50 %	2028/10/01	rachetable, USD	75 000	103	110	
CenterPoint Energy Inc.	6,85 %	2055/02/15	série B, taux variable, rachetable, USD	75 000	102	110	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital Corp.	4,20 %	2028/03/15	rachetable, USD	155 000	197	219	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital Corp.	3,90 %	2052/06/01	rachetable, USD	100 000	85	96	
Cheniere Corpus Christi Holdings LLC	2,74 %	2039/12/31	fonds d'amortissement, USD	185 000	188	217	
Chevron Corp.	2,95 %	2026/05/16	rachetable, USD	60 000	78	85	
CHS / Community Health Systems Inc.	10,88 %	2032/01/15	rachetable, USD	180 000	261	267	
Civitas Resources Inc.	8,38 %	2028/07/01	rachetable, USD	155 000	208	234	
Clearwater Paper Corp.	4,75 %	2028/08/15	rachetable, USD	90 000	113	123	
Clearway Energy Operating LLC	4,75 %	2028/03/15	rachetable, USD	20 000	28	28	
Clearway Energy Operating LLC	3,75 %	2031/02/15	rachetable, USD	213 000	242	274	
Cleveland-Cliffs Inc.	5,88 %	2027/06/01	rachetable, USD	80 000	114	116	
Cleveland-Cliffs Inc.	6,88 %	2029/11/01	rachetable, USD	19 000	27	28	
CMS Energy Corp.	4,75 %	2050/06/01	taux variable, rachetable, USD	155 000	194	213	
CNX Resources Corp.	7,38 %	2031/01/15	rachetable, USD	81 000	108	120	
Colgate Energy Partners III LLC	5,88 %	2029/07/01	rachetable, USD	75 000	104	108	
Comstock Resources Inc.	6,75 %	2029/03/01	rachetable, USD	87 000	112	124	
ConocoPhillips	6,50 %	2039/02/01	rachetable, USD	135 000	208	218	
Consolidated Edison Co. of New York Inc.	3,95 %	2050/04/01	série 20B, rachetable, USD	230 000	253	264	
Continental Resources Inc.	5,75 %	2031/01/15	USD	105 000	136	154	
Cousins Properties L.P.	5,38 %	2032/02/15	rachetable, USD	70 000	99	101	
Cousins Properties L.P.	5,88 %	2034/10/01	rachetable, USD	60 000	82	88	
Cox Communications Inc.	3,50 %	2027/08/15	rachetable, USD	160 000	207	225	
Crescent Energy Finance LLC	9,25 %	2028/02/15	rachetable, USD	95 000	134	144	
Crown Castle International Corp.	5,20 %	2049/02/15	rachetable, USD	165 000	209	220	
CSC Holdings LLC	4,50 %	2031/11/15	rachetable, USD	333 000	374	354	
Cushman & Wakefield U.S. Borrower LLC	8,88 %	2031/09/01	rachetable, USD	75 000	107	117	
DCP Midstream Operating L.P.	5,60 %	2044/04/01	rachetable, USD	155 000	204	213	
Devon Energy Corp.	7,95 %	2032/04/15	USD	130 000	201	216	
Diamondback Energy Inc.	4,25 %	2052/03/15	rachetable, USD	190 000	198	215	
Directv Financing LLC / Directv Financing Co-Obligor Inc.	10,00 %	2031/02/15	rachetable, USD	265 000	377	377	
Discovery Inc.	3,95 %	2028/03/20	rachetable, USD	80 000	102	111	
DISH Network Corp.	11,75 %	2027/11/15	rachetable, USD	160 000	226	244	
DT Midstream Inc.	4,30 %	2032/04/15	rachetable, USD	135 000	166	182	
Duke Energy Carolinas LLC	2,45 %	2029/08/15	rachetable, USD	275 000	323	365	
EchoStar Corp.	6,75 %	2030/11/30	paiement en nature, rachetable, USD	191 000	250	259	
Energy Transfer L.P.	6,75 %	2025/05/15	série F, taux variable, perpétuel, USD	305 000	363	442	
Energy Transfer L.P.	5,75 %	2033/02/15	rachetable, USD	180 000	248	268	
Entergy Corp.	7,13 %	2054/12/01	taux variable, convertible, rachetable, USD	115 000	157	170	
Enterprise Products Operating LLC	4,85 %	2044/03/15	rachetable, USD	165 000	209	219	
Enterprise Products Operating LLC	5,38 %	2078/02/15	taux variable, rachetable, USD	300 000	370	428	
Envergy Inc.	6,65 %	2055/06/01	taux variable, convertible, rachetable, USD	75 000	106	109	
EQM Midstream Partners L.P.	4,50 %	2029/01/15	rachetable, USD	107 000	127	151	
EQT Corp.	7,00 %	2030/02/01	rachetable, USD	55 000	76	86	
Equinix Inc.	3,20 %	2029/11/18	rachetable, USD	170 000	209	230	
ERP Operating L.P.	4,65 %	2034/09/15	rachetable, USD	70 000	95	98	
Essential Properties L.P.	2,95 %	2031/07/15	rachetable, USD	145 000	157	182	
Evergy Inc.	2,90 %	2029/09/15	rachetable, USD	135 000	163	180	
Exelon Corp.	5,15 %	2028/03/15	rachetable, USD	185 000	251	271	
Exxon Mobil Corp.	4,23 %	2040/03/19	rachetable, USD	205 000	254	266	
Ferrellgas L.P. / Ferrellgas Finance Corp.	5,88 %	2029/04/01	rachetable, USD	115 000	150	155	
Florida Power & Light Co.	2,88 %	2051/12/04	rachetable, USD	275 000	247	257	
Forestar Group Inc.	5,00 %	2028/03/01	rachetable, USD	80 000	95	114	
Frontier Communications Holdings LLC	8,63 %	2031/03/15	rachetable, USD	285 000	399	441	
GCI LLC	4,75 %	2028/10/15	rachetable, USD	135 000	166	185	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Glencore Funding LLC	2,63 %	2031/09/23	rachetable, USD	145 000	165	181	
Global Net Lease Inc. / Global Net Lease Operating Partnership L.P.	3,75 %	2027/12/15	rachetable, USD	41 000	49	56	
Global Partners L.P. / GLP Finance Corp.	7,00 %	2027/08/01	rachetable, USD	75 000	96	109	
Global Partners L.P. / GLP Finance Corp.	8,25 %	2032/01/15	rachetable, USD	20 000	30	30	
GLP Capital L.P. / GLP Financing II Inc.	4,00 %	2030/01/15	rachetable, USD	165 000	200	226	
Goodman US Finance Six LLC	5,13 %	2034/10/07	rachetable, USD	153 000	206	221	
Greystar Real Estate Partners LLC	7,75 %	2030/09/01	rachetable, USD	140 000	197	213	
Halliburton Co.	5,00 %	2045/11/15	rachetable, USD	65 000	84	86	
HCA Inc.	3,50 %	2030/09/01	rachetable, USD	200 000	240	269	
Hess Midstream Operations L.P.	5,50 %	2030/10/15	rachetable, USD	115 000	141	164	
Hilcorp Energy I L.P. / Hilcorp Finance Co.	6,25 %	2028/11/01	rachetable, USD	115 000	155	166	
Hilcorp Energy I L.P. / Hilcorp Finance Co.	7,25 %	2035/02/15	rachetable, USD	40 000	54	57	
Host Hotels & Resorts L.P.	3,50 %	2030/09/15	série I, rachetable, USD	65 000	78	87	
Howard Hughes Corp. (The)	5,38 %	2028/08/01	rachetable, USD	120 000	147	169	
Howard Hughes Corp. (The)	4,38 %	2031/02/01	rachetable, USD	35 000	45	45	
Iron Mountain Inc.	4,88 %	2029/09/15	rachetable, USD	80 000	101	112	
Iron Mountain Inc.	6,25 %	2033/01/15	rachetable, USD	90 000	127	131	
Kennedy-Wilson Inc.	4,75 %	2030/02/01	rachetable, USD	50 000	54	66	
Kennedy-Wilson Inc.	5,00 %	2031/03/01	rachetable, USD	45 000	57	59	
Kinder Morgan Inc.	5,95 %	2054/08/01	rachetable, USD	125 000	177	180	
Kinetik Holdings L.P.	5,88 %	2030/06/15	rachetable, USD	230 000	291	332	
Kite Realty Group Trust	4,75 %	2030/09/15	rachetable, USD	60 000	76	86	
Lamar Media Corp.	4,00 %	2030/02/15	rachetable, USD	81 000	105	109	
Level 3 Financing Inc.	10,50 %	2030/05/15	rachetable, USD	160 000	222	253	
LifePoint Health Inc.	8,38 %	2032/02/15	rachetable, USD	76 000	109	111	
Lightning Power LLC	7,25 %	2032/08/15	rachetable, USD	36 000	53	54	
M/I Homes Inc.	4,95 %	2028/02/01	rachetable, USD	85 000	103	121	
Methanex US Operations Inc.	6,25 %	2032/03/15	rachetable, USD	40 000	56	58	
MGM Resorts International	4,75 %	2028/10/15	rachetable, USD	170 000	216	239	
MGM Resorts International	6,13 %	2029/09/15	rachetable, USD	75 000	105	109	
Mid-America Apartments L.P.	3,60 %	2027/06/01	rachetable, USD	80 000	104	113	
Mid-America Apartments L.P.	2,88 %	2051/09/15	rachetable, USD	100 000	88	94	
Midcontinent Communications	8,00 %	2032/08/15	rachetable, USD	114 000	167	169	
Monongahela Power Co.	5,40 %	2043/12/15	rachetable, USD	190 000	248	268	
Moss Creek Resources Holdings Inc.	8,25 %	2031/09/01	rachetable, USD	73 000	100	106	
MPLX L.P.	1,75 %	2026/03/01	rachetable, USD	160 000	202	225	
MPT Operating Partnership L.P. / MPT Finance Corp.	8,50 %	2032/02/15	rachetable, USD	60 000	87	89	
NBCUniversal Media LLC	4,45 %	2043/01/15	USD	345 000	419	436	
New York State Electric & Gas Corp.	1,95 %	2030/10/01	rachetable, USD	150 000	179	184	
NiSource Inc.	4,38 %	2047/05/15	rachetable, USD	145 000	166	176	
NRG Energy Inc.	5,25 %	2029/06/15	rachetable, USD	20 000	28	28	
NRG Energy Inc.	3,63 %	2031/02/15	rachetable, USD	163 000	184	211	
NuStar Logistics L.P.	5,63 %	2027/04/28	rachetable, USD	110 000	135	160	
NVR Inc.	3,00 %	2030/05/15	rachetable, USD	65 000	78	86	
Occidental Petroleum Corp.	4,40 %	2046/04/15	rachetable, USD	225 000	260	253	
ONEOK Inc.	6,05 %	2033/09/01	USD	145 000	205	220	
Ovintiv Inc.	6,25 %	2033/07/15	rachetable, USD	145 000	200	218	
Park Intermediate Holdings LLC / PK Domestic Property LLC / PK Finance Co-Issuer	7,00 %	2030/02/01	rachetable, USD	80 000	110	119	
Permian Resources Operating LLC	6,25 %	2033/02/01	rachetable, USD	73 000	101	106	
PG&E Corp.	7,38 %	2055/03/15	taux variable, rachetable, USD	200 000	281	287	
Phillips Edison Grocery Center Operating Partnership I L.P.	5,75 %	2034/07/15	rachetable, USD	140 000	189	207	
Piedmont Operating Partnership L.P.	9,25 %	2028/07/20	rachetable, USD	68 000	94	109	
Piedmont Operating Partnership L.P.	6,88 %	2029/07/15	rachetable, USD	93 000	126	140	
Plains All American Pipeline L.P. / PAA Finance Corp.	4,65 %	2025/10/15	rachetable, USD	155 000	207	224	
PPL Capital Funding Inc.	5,25 %	2034/09/01	rachetable, USD	130 000	179	188	
Prime Healthcare Services Inc.	9,38 %	2029/09/01	rachetable, USD	50 000	69	68	
Public Service Co. of Colorado	1,88 %	2031/06/15	rachetable, USD	150 000	162	183	
Public Service Electric and Gas Co.	3,00 %	2027/05/15	rachetable, USD	115 000	147	162	
Public Storage Operating Co.	5,35 %	2053/08/01	rachetable, USD	60 000	82	85	
Quikrete Holdings Inc.	6,38 %	2032/03/01	rachetable, USD	55 000	80	81	
Range Resources Corp.	8,25 %	2029/01/15	rachetable, USD	115 000	162	171	
Realty Income Corp.	4,90 %	2033/07/15	rachetable, USD	61 000	80	87	
Realty Income Corp.	5,38 %	2054/09/01	rachetable, USD	70 000	94	99	
Regency Centers L.P.	3,70 %	2030/06/15	rachetable, USD	65 000	81	89	
RHP Hotel Properties L.P. / RHP Finance Corp.	4,50 %	2029/02/15	rachetable, USD	200 000	232	277	
Rivers Enterprise Borrower LLC / Rivers Enterprise Finance Corp.	6,63 %	2033/02/01	rachetable, USD	34 000	49	49	
Safehold GL Holdings LLC	2,80 %	2031/06/15	rachetable, USD	125 000	140	159	
Sempra	6,88 %	2054/10/01	taux variable, rachetable, USD	120 000	163	175	
Sempra	6,55 %	2055/04/01	taux variable, rachetable, USD	25 000	35	35	
Sempra Infrastructure Partners L.P.	3,25 %	2032/01/15	rachetable, USD	185 000	205	227	
Service Properties Trust	4,95 %	2029/10/01	rachetable, USD	105 000	126	127	
Service Properties Trust	4,38 %	2030/02/15	rachetable, USD	130 000	139	152	
Simon Property Group L.P.	1,75 %	2028/02/01	rachetable, USD	65 000	78	87	
Six Flags Entertainment Corp.	7,25 %	2031/05/15	rachetable, USD	37 000	49	55	
Southern California Edison Co.	4,00 %	2047/04/01	rachetable, USD	155 000	167	171	
Southern Co. (The)	3,25 %	2026/07/01	rachetable, USD	125 000	162	178	
Southern Co. (The)	4,40 %	2046/07/01	rachetable, USD	145 000	168	176	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Southwestern Energy Co.	5,38 %	2029/02/01	rachetable, USD	190 000	242	274	
Starwood Property Trust Inc.	7,25 %	2029/04/01	rachetable, USD	80 000	108	120	
Starwood Property Trust Inc.	6,50 %	2030/07/01	rachetable, USD	55 000	79	81	
Station Casinos LLC	4,50 %	2028/02/15	rachetable, USD	160 000	187	224	
STORE Capital Corp.	2,70 %	2031/12/01	rachetable, USD	115 000	118	142	
Suburban Propane Partners L.P. / Suburban Energy Finance Corp.	5,00 %	2031/06/01	rachetable, USD	135 000	161	180	
Summit Midstream Holdings LLC	8,63 %	2029/10/31	rachetable, USD	70 000	97	107	
Sun Communities Operating L.P.	2,70 %	2031/07/15	rachetable, USD	75 000	84	94	
Sunoco L.P. / Sunoco Finance Corp.	4,50 %	2029/05/15	rachetable, USD	130 000	164	180	
Tallgrass Energy Partners L.P. / Tallgrass Energy Finance Corp.	6,00 %	2030/12/31	rachetable, USD	195 000	235	274	
Targa Resources Partners L.P. / Targa Resources Partners Finance Corp.	4,88 %	2031/02/01	rachetable, USD	155 000	196	220	
Tenet Healthcare Corp.	6,13 %	2028/10/01	rachetable, USD	185 000	231	267	
T-Mobile USA Inc.	4,75 %	2028/02/01	rachetable, USD	120 000	155	174	
Tronox Inc.	4,63 %	2029/03/15	rachetable, USD	135 000	163	175	
Union Pacific Corp.	3,20 %	2041/05/20	rachetable, USD	240 000	254	267	
Uniti Group L.P. / Uniti Group Finance Inc. / CSL Capital LLC	10,50 %	2028/02/15	rachetable, USD	134 000	186	207	
Uniti Group L.P. / Uniti Group Finance Inc. / CSL Capital LLC	6,50 %	2029/02/15	rachetable, USD	55 000	72	74	
Valero Energy Corp.	4,00 %	2029/04/01	rachetable, USD	125 000	163	176	
Venture Global Calcasieu Pass LLC	6,25 %	2030/01/15	rachetable, USD	120 000	163	178	
Venture Global LNG Inc.	7,00 %	2030/01/15	rachetable, USD	74 000	104	109	
Venture Global LNG Inc.	8,38 %	2031/06/01	rachetable, USD	115 000	154	173	
VICI Properties L.P.	5,13 %	2031/11/15	rachetable, USD	140 000	198	201	
Virginia Electric and Power Co.	4,45 %	2044/02/15	rachetable, USD	196 000	233	247	
Vistra Operations Co. LLC	7,75 %	2031/10/15	rachetable, USD	170 000	258	260	
Vulcan Materials Co.	4,50 %	2047/06/15	rachetable, USD	140 000	167	174	
Waste Connections Inc.	4,20 %	2033/01/15	rachetable, USD	130 000	165	178	
Welltower OP LLC	4,25 %	2028/04/15	rachetable, USD	60 000	79	86	
Western Midstream Operating L.P.	4,75 %	2028/08/15	rachetable, USD	125 000	163	180	
Weyerhaeuser Co.	4,00 %	2030/04/15	rachetable, USD	65 000	83	91	
Whistler Pipeline LLC	5,95 %	2034/09/30	rachetable, USD	120 000	165	178	
Williams Cos. Inc. (The)	2,60 %	2031/03/15	rachetable, USD	140 000	161	177	
Wrangler Holdco Corp.	6,63 %	2032/04/01	rachetable, USD	125 000	175	185	
Wynn Resorts Finance LLC / Wynn Resorts Capital Corp.	7,13 %	2031/02/15	rachetable, USD	145 000	204	221	
XHR L.P.	4,88 %	2029/06/01	rachetable, USD	155 000	199	214	
					30 392	32 950	6,8 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					32 253	34 936	7,2 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					36 374	39 387	8,1 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					(573)		
TOTAL DES PLACEMENTS					410 447	476 172	97,6 %
Actifs dérivés						47	0,0 %
Passifs dérivés						(423)	(0,1) %
Autres actifs, moins les passifs						12 069	2,5 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						487 865	100,0 %

¹⁻¹⁰Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	31 958	CAD	28 646	0,896	0,897	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	25 720	CAD	23 233	0,903	0,897	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	22 461	CAD	20 304	0,904	0,897	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	12 423	CAD	11 134	0,896	0,897	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	2 317	CAD	2 076	0,896	0,897	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	1 312	CAD	1 185	0,903	0,897	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	1 150	CAD	1 040	0,904	0,897	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	413	CAD	370	0,896	0,897	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	231	CAD	209	0,903	0,897	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	AUD	204	CAD	185	0,904	0,897	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 043 940	AUD	1 161 029	1,112	1,115	2
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	99 112	AUD	109 480	1,105	1,115	1
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	53 877	AUD	59 920	1,112	1,115	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	50 919	AUD	56 312	1,106	1,115	1
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	49 853	AUD	55 381	1,111	1,115	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	12 939	AUD	14 360	1,110	1,115	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	10 759	AUD	11 943	1,110	1,115	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	9 561	AUD	10 633	1,112	1,115	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 644	AUD	5 130	1,105	1,115	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 620	AUD	2 898	1,106	1,115	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 566	AUD	2 851	1,111	1,115	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	823	AUD	910	1,105	1,115	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	651	AUD	722	1,110	1,115	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	553	AUD	614	1,110	1,115	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	463	AUD	513	1,106	1,115	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	455	AUD	506	1,111	1,115	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	114	AUD	127	1,110	1,114	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	98	AUD	109	1,110	1,115	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	26 928	CAD	6 662	0,247	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	14 552	CAD	3 615	0,248	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	11 418	CAD	2 816	0,247	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	10 746	CAD	2 654	0,247	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	8 721	CAD	2 141	0,245	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	1 680	CAD	416	0,247	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	757	CAD	188	0,248	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	672	CAD	165	0,245	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	591	CAD	146	0,247	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	421	CAD	104	0,247	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	299	CAD	74	0,247	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	135	CAD	34	0,248	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	119	CAD	29	0,246	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	105	CAD	26	0,247	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	BRL	75	CAD	19	0,247	0,245	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	183 947	BRL	746 661	4,059	4,086	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11 217	BRL	45 556	4,061	4,086	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	9 493	BRL	38 535	4,059	4,086	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 488	BRL	18 226	4,061	4,086	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3 355	BRL	13 554	4,040	4,086	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 685	BRL	6 838	4,059	4,086	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	577	BRL	2 345	4,062	4,086	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	249	BRL	1 012	4,061	4,086	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	172	BRL	695	4,040	4,086	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	102	BRL	416	4,062	4,086	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	44	BRL	179	4,061	4,086	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	31	BRL	124	4,040	4,087	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	111 542	CAD	165 538	1,484	1,501	2
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	28 446	CAD	42 219	1,484	1,501	1
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	5 815	CAD	8 630	1,484	1,501	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	1 493	CAD	2 217	1,484	1,501	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	1 036	CAD	1 537	1,484	1,501	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	EUR	269	CAD	399	1,484	1,501	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3 849 753	EUR	2 604 948	0,677	0,666	(60)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	198 684	EUR	134 440	0,677	0,666	(3)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	184 189	EUR	123 661	0,671	0,666	(2)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	56 211	EUR	37 419	0,666	0,666	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	48 590	EUR	32 385	0,667	0,666	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	35 258	EUR	23 857	0,677	0,666	(1)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	9 481	EUR	6 366	0,671	0,666	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3 865	EUR	2 573	0,666	0,666	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 682	EUR	1 129	0,671	0,666	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	685	EUR	456	0,666	0,666	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	28 643	CAD	52 058	1,818	1,819	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	19 123	CAD	34 162	1,786	1,819	1
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	11 209	CAD	19 918	1,777	1,819	1
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	1 214	CAD	2 206	1,818	1,819	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	1 005	CAD	1 796	1,786	1,819	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	799	CAD	1 420	1,777	1,819	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	216	CAD	393	1,818	1,819	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	180	CAD	321	1,786	1,819	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	GBP	143	CAD	255	1,777	1,819	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 965 162	GBP	1 109 008	0,564	0,550	(52)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	101 421	GBP	57 235	0,564	0,550	(3)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	77 036	GBP	43 130	0,560	0,550	(2)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	24 264	GBP	13 431	0,554	0,550	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	17 998	GBP	10 157	0,564	0,550	(1)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 312	GBP	2 414	0,560	0,550	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	765	GBP	428	0,560	0,550	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	259 109	CAD	47 178	0,182	0,186	1
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	70 369	CAD	12 967	0,184	0,186	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	48 866	CAD	8 957	0,183	0,186	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	12 458	CAD	2 268	0,182	0,186	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	HKD	2 218	CAD	404	0,182	0,186	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	895 163	HKD	4 871 782	5,442	5,377	(11)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	46 199	HKD	251 430	5,442	5,377	(1)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	43 267	HKD	237 205	5,482	5,377	(1)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	41 787	HKD	229 750	5,498	5,377	(1)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	13 668	HKD	74 067	5,419	5,377	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	13 526	HKD	73 623	5,443	5,377	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	12 530	HKD	68 682	5,481	5,377	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11 468	HKD	62 904	5,485	5,377	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	9 396	HKD	51 570	5,488	5,377	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	8 198	HKD	44 618	5,442	5,377	—

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 242	HKD	12 294	5,482	5,377	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	2 151	HKD	11 826	5,498	5,377	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	582	HKD	3 192	5,485	5,377	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	479	HKD	2 629	5,488	5,377	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	397	HKD	2 177	5,482	5,377	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	382	HKD	2 098	5,498	5,377	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	103	HKD	565	5,486	5,377	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	84	HKD	461	5,488	5,377	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	5 873 778	CAD	54 919	0,009	0,010	2
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	4 803 793	CAD	45 494	0,009	0,010	1
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	2 060 758	CAD	19 790	0,010	0,010	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	1 698 744	CAD	15 984	0,009	0,010	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	1 423 028	CAD	13 564	0,010	0,010	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	246 840	CAD	2 338	0,009	0,010	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	233 677	CAD	2 185	0,009	0,010	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	153 872	CAD	1 478	0,010	0,010	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	74 009	CAD	705	0,010	0,010	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	70 663	CAD	656	0,009	0,010	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	43 822	CAD	415	0,009	0,010	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	41 631	CAD	389	0,009	0,010	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	27 325	CAD	262	0,010	0,010	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	13 292	CAD	127	0,010	0,010	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	JPY	12 673	CAD	118	0,009	0,010	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 241 340	JPY	131 089 862	105,604	103,945	(20)
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	67 614	JPY	7 245 859	107,165	103,945	(2)
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	64 065	JPY	6 765 473	105,604	103,945	(1)
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	14 107	JPY	1 465 069	103,856	103,945	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	13 000	JPY	1 386 720	106,674	103,945	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11 369	JPY	1 200 585	105,604	103,945	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3 294	JPY	353 047	107,164	103,945	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	726	JPY	75 372	103,857	103,944	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	584	JPY	62 575	107,164	103,945	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	130	JPY	13 524	103,855	103,943	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	MXN	285 725	CAD	19 840	0,069	0,070	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	MXN	148 093	CAD	10 282	0,069	0,070	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	MXN	60 442	CAD	4 178	0,069	0,070	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	MXN	57 502	CAD	4 005	0,070	0,070	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	MXN	14 743	CAD	1 024	0,069	0,070	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	MXN	7 621	CAD	529	0,069	0,070	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	MXN	4 172	CAD	291	0,070	0,070	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	MXN	4 087	CAD	283	0,069	0,070	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	MXN	2 617	CAD	182	0,069	0,070	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	MXN	1 354	CAD	94	0,069	0,070	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	MXN	743	CAD	52	0,070	0,070	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	MXN	726	CAD	50	0,069	0,070	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	211 420	MXN	3 069 933	14,521	14,246	(4)
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	11 149	MXN	160 614	14,406	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	10 911	MXN	158 438	14,521	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	9 543	MXN	138 134	14,474	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	6 268	MXN	90 863	14,496	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5 410	MXN	77 706	14,364	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 909	MXN	70 880	14,439	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 936	MXN	28 116	14,521	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	574	MXN	8 268	14,406	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	515	MXN	7 453	14,474	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	363	MXN	5 258	14,496	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	276	MXN	3 959	14,364	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	255	MXN	3 677	14,439	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	102	MXN	1 467	14,406	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	91	MXN	1 322	14,474	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	64	MXN	930	14,496	14,247	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	49	MXN	699	14,363	14,246	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	45	MXN	651	14,439	14,246	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	24 052	CAD	19 410	0,807	0,809	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	17 151	CAD	14 023	0,818	0,809	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	11 096	CAD	9 066	0,817	0,809	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	7 397	CAD	5 961	0,806	0,809	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	1 363	CAD	1 100	0,807	0,809	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	889	CAD	727	0,818	0,809	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	574	CAD	469	0,817	0,809	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	270	CAD	217	0,806	0,809	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	242	CAD	195	0,807	0,809	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	158	CAD	130	0,818	0,809	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	102	CAD	84	0,817	0,809	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	NZD	48	CAD	39	0,806	0,809	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	341 821	NZD	422 110	1,235	1,236	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	17 641	NZD	21 785	1,235	1,236	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	15 703	NZD	19 375	1,234	1,236	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 258	NZD	5 265	1,237	1,236	—

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3 131	NZD	3 866	1,235	1,236	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	808	NZD	997	1,234	1,236	–
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	143	NZD	177	1,234	1,236	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	10 704	CAD	11 301	1,056	1,071	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	5 398	CAD	5 707	1,057	1,071	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	3 321	CAD	3 516	1,059	1,071	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	2 887	CAD	3 093	1,071	1,071	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	421	CAD	444	1,056	1,071	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	279	CAD	295	1,057	1,071	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	172	CAD	182	1,059	1,071	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	75	CAD	79	1,056	1,071	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	50	CAD	53	1,057	1,071	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	SGD	31	CAD	32	1,059	1,071	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	177 053	SGD	167 410	0,946	0,934	(2)
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	113 673	SGD	107 729	0,948	0,934	(2)
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	13 782	SGD	13 026	0,945	0,934	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	9 138	SGD	8 640	0,946	0,934	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	5 918	SGD	5 609	0,948	0,934	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 798	SGD	4 480	0,934	0,934	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3 839	SGD	3 594	0,936	0,934	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	3 806	SGD	3 606	0,947	0,934	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 622	SGD	1 533	0,946	0,934	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	1 050	SGD	995	0,948	0,934	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	709	SGD	671	0,945	0,934	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	169	SGD	158	0,934	0,934	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	126	SGD	119	0,945	0,934	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	30	SGD	28	0,934	0,934	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	544 716	CAD	771 207	1,416	1,446	17
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	408 362	CAD	578 417	1,416	1,446	12
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	197 159	CAD	282 929	1,435	1,446	2
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	28 117	CAD	39 808	1,416	1,446	1
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	21 370	CAD	30 269	1,416	1,446	1
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	11 648	CAD	16 674	1,432	1,446	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	7 145	CAD	10 317	1,444	1,446	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	4 992	CAD	7 068	1,416	1,446	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	3 812	CAD	5 399	1,416	1,446	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	2 090	CAD	2 991	1,432	1,446	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	USD	1 255	CAD	1 812	1,444	1,446	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	18 674 176	USD	13 060 031	0,699	0,692	(209)
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	963 764	USD	674 021	0,699	0,692	(11)
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	888 034	USD	627 464	0,707	0,692	(19)
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	541 303	USD	382 183	0,706	0,692	(11)
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	171 027	USD	119 610	0,699	0,692	(2)
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	45 712	USD	32 299	0,707	0,692	(1)
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	27 636	USD	19 512	0,706	0,692	(1)
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	8 111	USD	5 731	0,707	0,692	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2025/03/18	CAD	4 884	USD	3 448	0,706	0,692	–
Actifs et passifs dérivés – contrats à terme										(376)

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille (non audité)

Conventions de compensation (note 2d)
(en milliers de dollars)

Le Mandat peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 28 février 2025 et 31 août 2024, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS	Montants nets présentés aux états de la situation financière	Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie
Au 28 février 2025					
Actifs dérivés de gré à gré	47	–	47	(47)	–
Passifs dérivés de gré à gré	(423)	–	(423)	47	(376)
Total	(376)	–	(376)	–	(376)
Au 31 août 2024					
Actifs dérivés de gré à gré	438	–	438	(41)	397
Passifs dérivés de gré à gré	(41)	–	(41)	41	–
Total	397	–	397	–	397

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024, le Mandat ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Mandat privé d'actifs réels CIBC (le *Mandat*) cherche à obtenir une croissance du capital à long terme et un revenu en investissant principalement dans des titres de sociétés situées partout dans le monde et actives dans les secteurs des actifs réels, comme l'infrastructure, l'immobilier et les ressources naturelles.

Stratégies de placement : Le Mandat emploie une méthode descendante fondée sur la valeur relative pour répartir tactiquement le capital entre les secteurs des actifs réels, peut investir dans diverses régions et peut investir dans un éventail de sociétés dont la capitalisation boursière varie de petite à grande.

Les principaux risques inhérents au Mandat sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 28 février 2025 et 31 août 2024

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Mandat au 28 février 2025.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Mandat au 31 août 2024 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2024

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions canadiennes	6,0
Actions internationales	
Australie	3,0
Bermudes	0,4
Brésil	0,6
Chine	0,4
France	3,2
Allemagne	2,1
Grèce	0,4
Hong Kong	2,3
Japon	4,1
Mexique	0,7
Pays-Bas	1,6
Nouvelle-Zélande	0,8

Au 31 août 2024 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Singapour	1,4
Espagne	4,8
Suède	0,4
Royaume-Uni	6,6
Actions américaines	
Énergie	7,6
Immobilier	30,5
Services publics	13,0
Obligations canadiennes	
Obligations de sociétés	0,8
Obligations internationales	
France	0,1
Luxembourg	0,1
Pays-Bas	0,2
Royaume-Uni	0,1
États-Unis	7,0
Actifs (passifs) dérivés	0,1
Autres actifs, moins les passifs	1,7
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024, le Mandat avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	28 février 2025	31 août 2024
AA	0,1	0,1
A	1,0	1,2
BBB	3,1	3,6
Inférieur à BBB	3,9	3,4
Total	8,1	8,3

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Mandat était importante aux 28 février 2025 et 31 août 2024, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Mandat (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 28 février 2025

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	269 153	55,2
EUR	57 084	11,7
GBP	29 013	5,9
JPY	17 178	3,5
AUD	16 402	3,4
HKD	13 739	2,8
NZD	4 543	0,9
SGD	4 232	0,9
MXN	3 026	0,6
BRL	2 595	0,5

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2024

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	280 212	56,1
EUR	56 234	11,3
GBP	30 953	6,2
JPY	19 111	3,8
AUD	14 234	2,8
HKD	12 862	2,6
SGD	6 769	1,4
NZD	3 849	0,8
MXN	3 222	0,6
BRL	3 026	0,6

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	28 février 2025	31 août 2024
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	4 170	4 321

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Mandat n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Mandat dans les titres à revenu fixe et les swaps de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

	28 février 2025 (en milliers de dollars)	31 août 2024 (en milliers de dollars)
Durée résiduelle jusqu'à l'échéance		
Moins de 1 an	666	623
1 an à 3 ans	3 811	2 035
3 ans à 5 ans	9 936	11 710
Plus de 5 ans	24 974	27 115
Total	39 387	41 483

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	28 février 2025	31 août 2024
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	666	732

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Mandat éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Mandat est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Mandat conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Mandat sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Mandat s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie Plus du Mandat et celui de l'indice ou des indices de référence du Mandat, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Mandat. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	28 février 2025	31 août 2024
Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure	3 046		3 455
Indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate Net	2 961		3 373
50 % de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure	3 661		4 142
40 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate Net			
7 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield			
3 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global Broad Market Corporate			

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 28 février 2025 et 31 août 2024 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Mandat, comptabilisés à la juste valeur :

Au 28 février 2025

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	—	39 387	—	39 387
Actions	436 785	—	—	436 785
Actifs dérivés	—	47	—	47
Total des actifs financiers	436 785	39 434	—	476 219
Passifs financiers				
Passifs dérivés	—	(423)	—	(423)
Total des passifs financiers	—	(423)	—	(423)
Total des actifs et des passifs financiers	436 785	39 011	—	475 796

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Au 31 août 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	41 483	–	41 483
Actions	449 118	–	–	449 118
Actifs dérivés	–	438	–	438
Total des actifs financiers	449 118	41 921	–	491 039
Passifs financiers				
Passifs dérivés	–	(41)	–	(41)
Total des passifs financiers	–	(41)	–	(41)
Total des actifs et des passifs financiers	449 118	41 880	–	490 998

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 31 août 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 31 août 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Mandat ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

Notes des états financiers (non audité)

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Mandats privés CIBC – Organisation des Mandats et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Mandats privés CIBC (individuellement, le *Mandat*, et collectivement, les *Mandats*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire. Les Mandats sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Mandats est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Mandats sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, le conseiller en valeurs, l'agent chargé de la tenue des registres, et l'agent de transfert des Mandats.

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie d'un Mandat pourrait prendre fin ou des catégories supplémentaires pourraient être offertes.

Le tableau qui suit présente les catégories de parts offertes par chaque Mandat :

Catégories	Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC	Mandat privé d'obligations mondiales CIBC	Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé de revenu d'actions CIBC	Mandat privé d'actions canadiennes CIBC
Catégorie Plus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H		✓					
Catégorie Plus-H T4		✓					
Catégorie Plus-H T6		✓					
Catégorie C	✓		✓			✓	✓
Catégorie Plus-F	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH		✓					
Catégorie Plus-FH T4		✓					
Catégorie Plus-FH T6		✓					
Catégorie Plus-N	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH		✓					
Catégorie Plus-NH T4		✓					
Catégorie Plus-NH T6		✓					
Catégorie I	✓		✓			✓	✓
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH		✓					
Catégorie S		✓					
Catégorie SM	✓		✓			✓	✓
Catégorie SMH		✓					

Catégories	Mandat privé d'actions américaines CIBC	Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC	Mandat privé d'actions internationales CIBC	Mandat privé d'actions mondiales CIBC	Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC	Mandat privé d'actifs réels CIBC
Catégorie Plus	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie C	✓		✓		✓	
Catégorie Plus-F	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie I	✓		✓		✓	
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie S						✓
Catégorie SM	✓		✓		✓	✓
Catégorie SMH						

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Les parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition qui sont négociables avec leur courtier à l'achat de parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6.

Les parts des catégories Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-FH, Plus-FH T4 et Plus-FH T6 (collectivement, la *catégorie Plus-F*) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie Plus-F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus-H, Plus-H T4, Plus-H T6, Plus-FH, Plus-FH T4, Plus-FH T6, Plus-NH, Plus-NH T4, Plus-NH T6 et OH (individuellement, la *catégorie couverte*) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-N, Plus-N T4, Plus-N T6 et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change auquel est exposée la catégorie couverte.

Les parts de catégorie C sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie C.

Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sont offertes aux investisseurs qui ont conclu une entente avec le gestionnaire et le courtier. Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 ont habituellement pour objectif de facturer séparément les frais aux investisseurs lorsque le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire. Une commission de service de courtage liée aux parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sera plutôt négociée entre l'investisseur et son courtier.

Les parts des catégories O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se serviront des parts des catégories O ou OH des Mandats pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Mandats à l'égard des parts des catégories O ou OH; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories S, SM et SMH ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Il n'y a pas de frais d'acquisition à verser à l'achat de parts de catégorie S. À la date de clôture, les catégories SM et SMH n'étaient pas actives.

La date à laquelle chaque Mandat a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Mandat ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Mandat* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Mandats au 28 février 2025. Les états de la situation financière sont présentés aux 28 février 2025 et 31 août 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024, sauf pour les Mandats ou les catégories créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 28 février 2025 ou 29 février 2024.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 16 avril 2025.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'*IAS 34*), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Mandat est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière (les *IFRS*). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Mandats pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Mandats. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Mandats (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Mandats classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Mandats et a déterminé que les portefeuilles d'actifs et de passifs financiers des Mandats sont gérés et que leur performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Mandats; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Mandats ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Mandats relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Mandats en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Mandats, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Mandat pour connaître les informations précises sur les risques.

Notes des états financiers (non audité)

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Mandats. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Mandats utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Mandats classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Mandat se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Mandat, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Mandats, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Mandat. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Mandats sont exposés.

Certains Mandats peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Mandats représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Mandats peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Mandats relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Mandats peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Mandats.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins d'un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Mandats sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Mandats conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Mandat de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Mandat.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 28 février 2025, les Mandats n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Mandat doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Mandat.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Mandats et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Mandats n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Mandat qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Mandat.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation* à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Mandats est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Mandat. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est le prix de base rajusté ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Mandats, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Mandat, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Mandats peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Mandats qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Mandats qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Mandats peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Mandats peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Mandat subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Mandat réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Notes des états financiers (non audité)

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Mandat comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Mandat comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Mandats peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Mandats peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Mandats à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. À l'exception de certains dérivés visés compensés, les Mandats ne concluent des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des renseignements sur les swaps en vigueur à la fin de la période figurent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Mandats applicables.

k) Prêt de titres

Un Mandat peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Mandat ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Mandat (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés.

Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Mandat dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Mandat le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Mandat sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Mandats et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Mandats. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Mandats et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Mandats. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Mandats.

l) Prises en pension de titres

Les soldes de trésorerie non investis peuvent être investis dans des opérations de prise en pension de titres.

Dans le cadre de prises en pension de titres, des titres gouvernementaux canadiens ou provinciaux sont achetés d'une contrepartie qui accepte de racheter les titres à un prix plus élevé à une date future déterminée. La différence de prix est présentée à titre de revenus d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de racheter le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties jugées acceptables par le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne de la trésorerie investie. Toutes les prises en pension de titres en cours à la fin de la période sont présentées à l'inventaire du portefeuille.

m) Mandats à catégories multiples

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes du Mandat sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie (à l'exception des frais des fonds) sont prises en charge par le gestionnaire en contrepartie du paiement par le Mandat de frais d'administration fixes.

n) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

o) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HUF	Forint hongrois
ARS	Peso argentin	IDR	Rupiah indonésienne
AUD	Dollar australien	ILS	Shekel israélien
BRL	Real brésilien	INR	Roupie indienne
CAD	Dollar canadien	JPY	Yen japonais
CHF	Franc suisse	KES	Shilling kényan
CLP	Peso chilien	KRW	Won sud-coréen
CNY	Renminbi chinois	MXN	Peso mexicain
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malais
CZK	Couronne tchèque	NOK	Couronne norvégienne
DKK	Couronne danoise	NZD	Dollar néo-zélandais
EUR	Euro	PHP	Peso philippin
GBP	Livre sterling	PLN	Zloty polonais
HKD	Dollar de Hong Kong	RON	Leu roumain

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
RUB	Rouble russe	TRY	Nouvelle livre turque
SEK	Couronne suédoise	TWD	Dollar de Taïwan
SGD	Dollar de Singapour	USD	Dollar américain
THB	Baht thaïlandais	ZAR	Rand sud-africain

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
CDA	Certificats de dépôt autrichien
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
IPN	Billet de participation internationale
iShares	Actions indicielles
iUnits	Parts indicielles
LEPOs	Options de vente à bas prix d'exercice
MSCI	Indice Morgan Stanley Capital
OPALS	Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
PERLES	Rendement lié à des titres participatifs
FPI	Fiducie de placement immobilier
CSAÉ	Certificat suédois d'actions étrangères

p) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

q) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations n'étaient pas encore en vigueur au 28 février 2025 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) *IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Mandats évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Mandats.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Mandat correspond à un jour ouvrable du siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Mandat est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Mandat et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Mandat investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

Notes des états financiers (non audité)

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Mandat. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Mandat peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial, Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Mandat, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Mandat. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Mandat sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Mandats sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la valeur actuelle établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Mandat pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Mandats peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Mandats à ces placements. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Mandats ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Mandats dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Mandat est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Mandats. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Mandats et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Mandats.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Mandat. Le droit de faire racheter des parts d'un Mandat peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Mandat, à l'exclusion du passif d'un Mandat, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Mandat, ou si, dans le cas du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC, le fonds sous-jacent dont il suit le rendement a suspendu les rachats. Les Mandats ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Mandats est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Mandats. Cela peut inclure, pour tous les Mandats, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Mandats, sont calculés et cumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Mandats.

Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Mandat sont présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O et OH, les frais de gestion négociés sont payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie de parts émises, à l'exception des parts de catégories O et OH, en contrepartie du paiement, par les Mandats, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Mandat autres que les frais des fonds imputés aux parts de catégories O et OH du Mandat. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts des Mandats, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie des Mandats sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Mandats pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Mandats.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Mandats sont responsables des frais des fonds, qui comprennent, sans s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Mandats.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais d'administration fixes payés par les Mandats. La décision de renoncer aux frais d'administration fixes ou de les absorber en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être résiliée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Mandats dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Les frais d'administration fixes pris en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Mandat qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Mandat. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Mandat aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Mandat.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Mandat. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Mandat ou sur tout autre investisseur du Mandat. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Mandat investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Mandat ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Mandat ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Mandats peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Mandat. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Mandats, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Mandats, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Mandats sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Mandats a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Mandats et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Mandat peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Mandat sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Mandats, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Mandats sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Mandats peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Mandats seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Mandats comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste *Provision pour retenues d'impôt* dans les états de la situation financière et au poste *Retenues d'impôt* dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Mandats aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Mandat, les coûts sont répartis entre ces Mandats en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Mandats, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Mandats peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Mandats, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Mandat.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Mandats

Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Mandats.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Mandats (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Mandats et fournit tous les autres services administratifs requis par les Mandats ou en assure la prestation. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Mandat, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Mandat est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

Notes des états financiers (non audité)

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Mandats. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Mandat, ou une partie du Mandat, pour lequel GACI est le conseiller sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) des Mandats. Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Mandats et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Mandats, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Mandats de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services aux Mandats, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Mandats et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés au dépositaire. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Mandat.

Les montants en dollars versés par les Mandats (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Mandats. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.



Gestion d'actifs CIBC inc.
1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863
www.investissementsrenaissance.ca
info@gestiondactifscibc.com